

Liste des tarifs applicables à l'AP-HP

Au 1^{er} Mars 2025

Hospitalisation

Nature de la prestation	Prix TTC / jour en euros	Codes tarifs
Hospitalisation à temps complet – court séjour		
Médecine	1 619.59 €	11
Chirurgie	1 960.56 €	12
Obstétrique	1 609.59 €	23
Nouveaux Nés Hospitalisation complète	1 095.53 €	25
Spécialités coûteuses	2 720.60 €	20
Spécialités très coûteuses-REA	3 524.39 €	26
Hospitalisation à temps partiel – court séjour		
Dialyses	1 404.34 €	52
Chimiothérapies	1 593.13 €	53
Autres Séances HDJ	1 489.39 €	27
HAD	436.05 €	70
Ambulatoire		
Médecine	1 456.92 €	50
Chirurgie	1 568.85 €	90
Obstétrique	1 444.09 €	24
Psychiatrie		
Hospitalisation complète + 18 ans	1 100.62 €	13
Hospitalisation partielle + 18 ans	820.30 €	54
Centre de Crise + de 18 ans	1 360.20 €	57
Hospitalisation complète - 18 ans	1 284.25 €	14
Hospitalisation partielle - 18 ans	1 122.56 €	55
Centre de Crise - de 18 ans	1 587.16 €	58
Soins médicaux et de réadaptation		
PEDIATRIE BRULES ONCOHEMATOLOGIE –HC	744.97 €	91
NEUROLOGIE - HC	744.97 €	92
GERIATRIE – HC	612.48 €	95
RESPIRATOIRE – HC	612.48 €	97
POLYVALENT – HC	534.78 €	88
NEUROLOGIE – HP	682.90 €	32
LOCOMOTEUR - HP	563.60 €	34
GERIATRIE – HP	509.78 €	35
RESPIRATOIRE - HP	509.78 €	37
POLYVALENT – HP	544.89 €	39
Forfait journalier		
Forfait journalier en MCO	20,00 €	
Forfait journalier en psychiatrie	15,00 €	
Chambre individuelle		
Hospitalisation complète	70,00 €	
En hôpital de jour	20,00 €	

Attention : des majorations pour dispensation de Molécules Onéreuses ou dispositifs médicaux implantables peuvent s'appliquer
+ Ticket Modérateur Forfaitaire (actes lourds) = 24€/jour

Actes et consultations externes

Nature de la prestation	Prix TTC / jour en euros
Consultations	
Consultation médecine générale (G)	30€
Consultation médecin spécialiste (CS1)	26,50 €
Consultation gynécologie médicale (CS3)	32€
Consultation spécialiste gériatrie (CS4)	32€
Consultation spécialiste réadaptation fonctionnelle (CS5)	31€
Consultation de neurologue, neuropsychiatre, psychiatre (CNP)	50 €
Consultation cardiologue (CSC)	47,73 €
Avis ponctuel d'un spécialiste (APC)	60 €
Avis ponctuel d'un neurologue, neuropsychiatre ou psychiatre (APY)	67,50 €
Consultation pour avis ponctuel Professeur Université Praticien hospitalier (PU-PH) (APU)	74 €
Consultation simple patient non assuré social (CNRES)	69 €
Consultation longue et complexe patient non assuré social (CLG)	207,00 €
Consultations des enfants 0-2 ans (CEH)	39 €
Consultations des enfants 2-6 ans (CEK)	35 €
Consultations des enfants > 6 ans (CEG)	31.50 €
Examens obligatoires jusqu'à 2 ans (COH)	45 €
Examens obligatoires de 2 à 6 ans (COK)	35 €
Examens obligatoires > 6 ans (COG)	31.50 €
Consultation pédiatrie obligatoires avec certificat (COE)	54 €

Modalités de Prise en charge

Les patients affiliés à l'assurance maladie régime général sont pris en charge par la sécurité sociale française à hauteur de :

- 80% des frais d'hospitalisation
- 70% des frais liés aux consultations et actes externes (80% aux urgences).

Le reste à charge représente le « Ticket Modérateur ».

Il est pris en charge par le patient ou l'organisme complémentaire (mutuelle, assurance.) auquel il est éventuellement affilié.

Des exonérations totales ou partielles du ticket modérateur sont prévues dans un certain nombre de cas (plus d'informations : <http://www.ameli.fr/>)

Les patients non affiliés à l'assurance maladie doivent payer l'intégralité des frais avant leur venue en hospitalisation ou en consultation, sur la base d'un devis prévisionnel qui sera établi.

Effectuez vos démarches en ligne, en vous connectant simplement sur l'Espace Patient AP-HP : <https://mon.aphp.fr/>